

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 6 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Pierre-Louis-Joseph Viol, instituteur communal à Warcoing (Province de Hainaut).

(Voir le n^o 189, session 1844-1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Pierre-Louis-Joseph Viol est né à Camphin en Pévèle (France), le 12 mai 1815. En 1835, époque de son arrivée en Belgique, il entra en qualité de professeur au collège de Rennes; il quitta cet établissement en 1837, pour s'établir comme instituteur à Braffe, ensuite à Baugnies, et enfin à Warcoing, où un certain nombre d'élèves et le traitement qu'il touche sur la caisse communale, lui assurent une honnête existence.

Tant avant que depuis son arrivée en Belgique, la conduite du pétitionnaire a été exempte de reproches; il a épousé une femme belge avec laquelle il a procréé deux enfants; il remplit les devoirs de son état à la satisfaction de l'autorité communale qui l'emploie, et comme instituteur il est recommandable, ayant obtenu des succès aux concours provinciaux.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu de lui accorder sa demande.

Dans sa séance du 17 mars 1846, la Chambre des Représentants l'a favorablement accueillie, à la majorité de 29 suffrages contre 24.

CHRISTYN Comte DE RIBAU COURT, Rapporteur.